

RÉPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice-Travail

SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN

**PROCES-VERBAL DE REPRISE D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE**

Objet du dossier d'appel d'offres :

Sélection de prestataires pour la réalisation des prestations de travaux neufs sur réseau d'eau (branchement et extension de réseau d'eau potable) au profit de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)

DAO N° 014/19/SONEB/DG/PRMP/DECR/CCMP/ du 13/06/2019

Février 2020



A

✓

2

Procès-verbal de reprise d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offres N°014/19/SONEB/DG/PRMP/DECR/CCMP du 13/06/2019 relatif à la sélection de prestataires pour la réalisation des prestations de travaux neufs sur réseau d'eau (branchement et extension de réseau d'eau potable) au profit de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)

Mode de passation : Appel d'offres ouvert

L'an deux mil vingt et le mardi dix-neuf février à dix-sept heures, dans la salle de conférence du troisième étage de la Direction Générale de la SONEB, la commission de passation des marchés publics (CPMP) a procédé à la reprise de l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° 189/19/SONEB/PRMP/CCMP/S-PRMP du 17 juillet 2019,

President : Hugues MEHOU

- Rapporteur : Yvonnick AZANDOSSESSI
- Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Observations
Direction Financière	Ramanou MIGAN	Avec voix délibérative
Département des affaires juridiques, du contentieux, de la documentation et des archives	Sylvie OROUYE	Avec voix délibérative
Direction de l'Exploitation et de la Coordination du Réseau	Michel OKE	Avec voix délibérative

Cette reprise d'évaluation fait suite aux observations de la DNCMP sur le rapport d'évaluation par procès-verbal n° 35-22/DNCMP/DIAS/2019 réceptionné à la SONEB le 29 janvier 2020. Ces observations et les traitements y réservés par la sous-commission d'analyse se résument ainsi qu'il suit :

Observations de la DNCMP	Avis de la sous-commission d'évaluation
<p>Le PV d'attribution provisoire soumis à la DNCMP ne mentionne pas les montants d'attributions et les délais d'exécution par lot</p>	<p>Les montants d'attributions sont détaillés par type de prestation dans le tableau 12.2 du rapport d'évaluation et le tableau n°2 ci-dessous</p> <p>Le délai d'exécution sera fonction des prestations à exécutées et mentionné dans les bons de commandes. Toutefois, la durée du contrat est d'un an renouvelable une fois.</p>
<p>Le motif d'élimination du soumissionnaire EGENIB INTER n'est pas fondé car le signataire de l'offre est celui dont le nom est mentionné au registre de commerce</p>	<p>Observations prises en compte dans la reprise de l'évaluation.</p>
<p>Les motifs d'élimination du soumissionnaire IRC SARL ne sont pas fondés car le signataire de l'offre est celui dont le nom est mentionné au registre de commerce.</p> <p>De plus, la police d'assurance des risques professionnels est exigée des candidats qui n'ont pas encore trois années d'exercice pour justifier leur capacité technique et expérience. Dans le cas d'espèce, le soumissionnaire IRC dispose de plus de trois années d'exercice.</p>	<p>Signataire de l'offre : Observations prise en compte dans la reprise de l'évaluation.</p> <p>Police d'assurance : La clause 11.1.1. des DPAO stipule que « Une copie de la police de l'assurance des risques professionnels souscrite par le soumissionnaire (pièce éliminatoire) ». Cette disposition est donc applicable à tous les soumissionnaires et non aux entreprises naissantes spécifiquement, au regard de la nature des prestations à réaliser dans le cadre de ce marché. La sous-commission a donc maintenu son analyse du défaut de fourniture de cette police par le soumissionnaire IRC SARL.</p>
<p>Le soumissionnaire SEPHORA a été éliminé pour défaut de preuves des expériences requises pour le personnel clé alors qu'il a fourni toute la documentation exigée dans le DAO à la page 104 pour l'appréciation de la qualification du personnel à savoir les CV, les photocopies légalisées de diplômes et les pièces d'identité en cours de validité.</p>	<p>L'observation de la DNCMP a été prise en compte. Toutefois, il a été constaté que cinq (5) chefs chantiers sur les sept (7) proposés par le soumissionnaire disposent du baccalauréat de l'année 2017 (juillet); ils n'ont donc pas l'expérience de trois (3) ans requises à la date de dépôt des offres, pour les ouvriers spécialisés.</p>

Observations de la DNCMP	Avis de la sous-commission d'évaluation
<p>L'offre du soumissionnaire LES AVC BENI, attributaire du lot 6, ne comporte aucune attestation de bonne fin d'exécution relative aux prestations de branchement et d'extension de réseau d'eau potable.</p>	<p>Les attestations fournies par le soumissionnaire sont relatives à des prestations de coupures, de déposes et de remise en service de compteur qui sont similaires aux travaux de branchement, mais pas à ceux d'extension. Cette observation a donc été prise en compte.</p>
<p>Le soumissionnaire PANZI SARL est déclaré attributaire du lot 8 alors qu'il n'a pas fourni la documentation exigée aux chefs chantiers BEWA Pierre et GLELE Pierre. Pour GLELE Paulin, on note l'absence du CV et de la pièce d'identité. En ce qui concerne le chef chantier BESSAN Paulin, on note l'absence de diplôme.</p>	<p>Observations prises en compte dans la reprise de l'évaluation.</p>

A

6
8

2

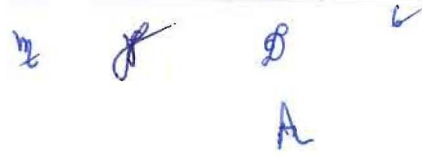
3

La prise en compte de ces observations par la sous-commission d'évaluation a permis de déboucher sur les résultats d'analyse des offres qui se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Tableau n°1 : tableau de synthèse.

Intitulé : Sélection de prestataires pour la réalisation des prestations de travaux neufs sur réseau d'eau (branchement et extension de réseau d'eau potable) au profit de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)	
Procédures	
Mode de passation	Appel d'offres Ouvert
Soumissionnaire(s)	
<ul style="list-style-type: none"> - SAREB (lots 1 et 3) - RAEPE-BTP (lots 1, 6 et 7) - LES AVC BENIN (lots 1 et 6) - EGENCIB INTER (lots 1, 2, 3 et 4) - REPERA SARL (lots 1 à 8) - LAN-TIB BTP (lots 5 et 6) - ARC BTP (lots 3 et 6) - NORAS SARL (lot 7) - MAKANDJOU OLA (lots 1 et 6) - IRC SARL (lots 1, 2, 3, 4 et 6) - GBETONDI ET COMPANYY (lots 3 et 4) - GAM2AE SARL (lots 5 et 7) - TOUT EST GRACE BENIN SARL (lot 1) - KABOURA SARL (lots 2 et 4) - TM & FILS (lot 7) - PANSI SARL (lots 6 et 8) - VALKO SARL (lots 1 à 8) - SOMATRA (lots 5, 6, 7 et 8) - SOFAFREB (lots 1, 2 et 5) - SEPHORA (lots 3, 5 et 6) 	
Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	Motifs
SAREB (lots 1 et 3)	Les offres pour les lots 1 et 3 bien qu'étant conformes pour l'essentiel, ne sont pas les moins-disantes.

RAEPE-BTP (lots 1 et 7)	L'offre du lot 1 n'est pas la moins-disante. L'offre du lot 7, bien qu'étant conforme pour l'essentiel et moins-disante n'est pas retenues car le soumissionnaire a déjà été attributaire d'un lot.
LES AVC BENI (lots 1 et 6)	Défaut de fourniture d'expériences similaires aux travaux de branchements et d'extension de réseau d'eau
EGECIB (lots 1, 3 et 4)	L'offre du lot 1 n'est pas la moins-disante. Les offres pour les lots 3 et 4 bien qu'étant conformes pour l'essentiel et moins-disantes, ne sont pas retenues car le soumissionnaire a déjà été attributaire d'un lot.
REPERA SARL (lots 2 à 8)	Les offres pour les lots 2 à 8 bien qu'étant conformes pour l'essentiel et moins-disantes, ne sont pas retenues car le soumissionnaire a déjà été attributaire d'un lot.
LAN-TIB BTP (lot 6)	L'offre, bien qu'étant conforme pour l'essentiel, n'est pas la moins-disante.
ARC BTP (lot 6)	L'offre, bien qu'étant conforme pour l'essentiel, n'est pas la moins-disante.
NORAS SARL (lot 7)	L'offre, bien qu'étant conforme pour l'essentiel, n'est pas la moins-disante.
MAKANDJOU OLA (lots 1, et 6)	<ul style="list-style-type: none"> • Défaut de fourniture de la lettre de soumission pour le lot 6 (pièce éliminatoire) ; • Fourniture des garanties des soumissions en copie pour les deux lots (pièce éliminatoire).
IRC SARL (lots 1, 2, 3, 4 et 6)	Défaut de fourniture de la police d'assurance des risques professionnels exigée de tous les soumissionnaires (pièce éliminatoire).
GBETONDI ET COMPANYY (lot 3)	L'offre pour ce lot, bien qu'étant conforme pour l'essentiel, n'est pas la moins-disante.
GAM2AE SARL (lots 5 et 7)	Les offres pour les lots 5 et 7 bien qu'étant conformes pour l'essentiel, ne sont pas les moins-disantes.
TOUT EST GRACE BENIN SARL (lot 1)	L'offre, bien qu'étant conforme pour l'essentiel, n'est pas la moins-disante.
KABOURA SARL (lots 2 et 4)	Les offres pour les lots 2 et 4 bien qu'étant conformes pour l'essentiel, ne sont pas les moins-disantes.
PANSI SARL (lots 6 et 8)	Défaut de fourniture de pièces d'identité ou de CV de certains ouvriers spécialisés proposés pour ces deux lots.
VALKO SARL (lots 1 à 7)	Les offres pour les lots de 1 à 7 bien qu'étant conformes pour l'essentiel, ne sont pas les moins-disantes.
SOFAFREB (lots 1, 2 et 5)	Les offres pour les lots souscrits, bien qu'étant conformes pour l'essentiel, ne sont pas les moins-disantes.



SOMATRA (lots 5, 6, 7 et 8)	Les offres pour les lots 5, 6,7 et 8 bien qu'étant conformes pour l'essentiel, ne sont pas les moins-disantes.
SEPHORA (lots 3, 5 et 6)	Cinq (5) chefs chantier sur les sept (7) proposés pas le soumissionnaire n'ont pas le nombre d'années d'expériences requis dans le DAO.
Attributaire Lot 1	
Nom	REPERA
Montant proposé	Cf. tableau ci-dessous.
Montant évalué (corrigé)	Cf. tableau ci-dessous.
Attributaire Lot 2	
Nom	EGECIB
Montant proposé	Cf. tableau ci-dessous.
Montant évalué (corrigé)	Cf. tableau ci-dessous.
Attributaire Lot 3	
Nom	ARC BTP
Montant proposé	Cf. tableau ci-dessous.
Montant évalué (corrigé)	Cf. tableau ci-dessous.
Attributaire Lot 4	
Nom	GBETONDI & COMPANY
Montant proposé	Cf. tableau ci-dessous.
Montant évalué (corrigé)	Cf. tableau ci-dessous.
Attributaire Lot 5	
Nom	LAN-TIB BTP
Montant proposé	Cf. tableau ci-dessous.
Montant évalué	Cf. tableau ci-dessous.
Attributaire Lot 6	
Nom	RAEPE BTP
Montant proposé	Cf. tableau ci-dessous.
Montant évalué	Cf. tableau ci-dessous.
Attributaire Lot 7	
Nom	TM ET FILS
Montant proposé	Cf. tableau ci-dessous.
Montant évalué	Cf. tableau ci-dessous.
Attributaire Lot 8	
Nom	VALKO
Montant proposé	Cf. tableau ci-dessous.
Montant évalué	Cf. tableau ci-dessous.
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	

A

7

Objet du marché	Sélection de prestataires pour la réalisation des prestations de travaux neufs sur réseau d'eau (branchement et extension de réseau d'eau potable) au profit de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)	
Prix	Cf. tableau ci-dessous.	
Délai d'exécution	Délai d'exécution de chaque prestation sera fixé sur les bons de commande. Le contrat est d'une durée d'un an renouvelable une fois.	

Handwritten marks: a stylized signature, a checkmark, and a symbol resembling a dollar sign.

Handwritten letter 'A'.

Tableau n°2 : détails des prix unitaires réels par prestation et par lot.

N°	PRESTATIONS	REPERA (LOT 1)	EGECIB INTER (LOT 2)	ARC BTP (LOT 3)	GBETONDI COMPANY (LOT 4)	LAN-TIB BTP (LOT 5)	RAEPE (LOT 6)	TM & FILS (LOT 7)	VALKO (LOT 8)	
	<u>BRANCHEMENTS</u>									
I	ACTIVITES PRINCIPALES									
1	Branchements directs	DN 15, 20,30 et 40	11500	-	15000	-	17000	18000	5000	21000
2	Branchements principaux	DN 30/15, 30/20, 40/15 et 40/20	13500	-	15000	-	17000	18000	15000	21000
3	Raccordement de branchement additionnel (prise + pose de compteur)	DN 15 sur 30/15 ou 40/15	14000	-	1500	-	8000	2000	10000	2000
		DN 20 sur 30/20 ou 40/20		-		-				
4	Raccordement additionnel sur principal existant	DN 15 sur 30/15 ou 40/15	15000	-	5000	-	1000	10000	10000	10000
		DN 20 sur 30/20 ou 40/20		-		-				
II	ACTIVITES SECONDAIRES									
5	Supplément à facturer pour longueur branchement au-delà de 16 m		1800	-	700	-	2000	1000	10000	2000
6	Plus-value pour présence d'obstacles (béton ou autres)		3000	-	5000	-	5000	10000	12000	11000
7	Plus-value pour terrain rocheux		2000	-	3000	-	5000	10000	2000	11000
	<u>EXTENSIONS</u>									
	<u>Extensions de réseau : DN ≤ 100</u>									
I	ACTIVITES PRINCIPALES									
1	Fouille (ouverture et fermeture) pour tuyau DN ≤ 100	ml	-	700	-	825	800	800	1000	1400

N°	PRESTATIONS		REPERA (LOT 1)	EGECIB INTER (LOT 2)	ARC BTP (LOT 3)	GBETONDI COMPANY (LOT 4)	LAN-TIB BTP (LOT 5)	RAEPE (LOT 6)	TM & FILS (LOT 7)	VALKO (LOT 8)
2	Pose de tuyau DN ≤ 100 y compris le lavage, la désinfection et le rinçage du réseau	ml	-	500	-	500	500	500	3000	1000
3	Réalisation des essais de pression à partir d'extension ≥ 500ml	ml	-	400	-	900	1000	1000	2000	500
4	Pose de Té en fonte ou en PVC DN ≤ 100	u	-	4000	-	3000	3000	4000	6500	5000
5	Pose de robinet vanne DN ≤ 100	u	-	4000	-	2900	3000	4000	5000	5000
6	Pose de BE DN ≤ 100	u	-	1000	-	1000	1000	1000	2500	1500
7	Pose de manchon coulissant DN ≤ 100	u	-	2000	-	1400	1500	2000	3000	3000
8	Pose de bouchon DN ≤ 100	u	-	1000	-	800	800	1000	5000	1000
9	Plus-value pour raccordement de tuyau posé au réseau existant DN ≤ 100	ff	-	12000	-	14500	15000	20000	30000	20000
10	Plus-value pour raccordement de tuyau posé au réseau existant 100 ≤ DN ≤ 200	ff	-	15000	-	20000	20000	20000	32000	30000
11	Fourniture et mise en place de béton dosé à 250 kg/m ³ pour butées	m ³	-	65000	-	60000	65000	75000	80000	80000
12	Fourniture et mise en place de béton dosé à 250 kg/m ³ pour fabrication de dalle de dimension 40x40 x 20 cm ³ avec tête de bouche à clé moulée destinée au robinet vanne	m ³	-	65000	-	40000	40000	75000	100000	95000

N°	PRESTATIONS		REPERA (LOT 1)	EGECIB INTER (LOT 2)	ARC BTP (LOT 3)	GBETONDI COMPANY (LOT 4)	LAN-TIB BTP (LOT 5)	RAEPE (LOT 6)	TM & FILS (LOT 7)	VALKO (LOT 8)
II	ACTIVITES SECONDAIRES									
13	Plus-value pour dépose et pose de pavés	m ²	-	5000	-	3800	4000	5000	5000	8000
14	Plus-value pour fourniture et pose de sable fin pour lit de pose	m ³	-	7000	-	6000	6000	2000	12000	15000
15	Plus-value pour présence d'obstacles (béton ou autres)	ml	-	5000	-	4500	5000	10000	1500	11000
16	Plus-value pour terrain rocheux	ml	-	5000	-	5000	5000	10000	2000	11000
Extensions de réseau : 150 ≤ DN ≤ 225										
I	ACTIVITES PRINCIPALES									
1	Fouille (ouverture et fermeture) pour tuyau 150 ≤ DN ≤ 225	ml	-	1000	-	3000	2500	2000	2000	2200
2	Pose de tuyau 150 ≤ DN ≤ 225 y compris les essais de pression, le lavage, la désinfection et le rinçage du réseau	ml	-	1000	-	3300	3500	1000	6000	4500
3	Pose de Té en fonte ou en PVC 150 ≤ DN ≤ 225	u	-	5000	-	4900	5000	4000	6000	8000
4	Pose de robinet vanne 150 ≤ DN ≤ 225	u	-	5000	-	5000	5000	4000	7000	8000
5	Pose de BE 150 ≤ DN ≤ 225	u	-	2000	-	2000	2000	4000	6000	3000
6	Pose de manchon coulissant 150 ≤ DN ≤ 225	u	-	4000	-	2800	3000	1500	6000	5000
7	Pose de bouchon 150 ≤ DN ≤ 225	u	-	2000	-	1400	1500	1000	6500	1500

N°	PRESTATIONS		REPERA (LOT 1)	EGECIB INTER (LOT 2)	AEC BTP (LOT 3)	GBETONDI COMPANY (LOT 4)	LAN-TIB BTP (LOT 5)	RAEPE (LOT 6)	TM & FILS (LOT 7)	VALKO (LOT 8)
8	Pose de plaque pleine 150 ≤ DN ≤ 225	u	-	2000	-	1400	1500	1500	25000	3000
9	Plus-value pour raccordement de tuyau posé au réseau existant 150 ≤ DN ≤ 225	ff	-	15000	-	24500	25000	20000	40000	55000
10	Fourniture et mise en place de béton dosé à 250 kg/m ³ pour butées	m ³	-	65000	-	60000	65000	75000	70000	80000
11	Fourniture et mise en place de béton dosé à 250 kg/m ³ pour fabrication de dalle de dimension 40x40 x 20 cm ³ avec tête de bouche à clé moulée destinée au robinet vanne.	m ³	-	65000	-	45000	40000	75000	100000	95000
II	ACTIVITES SECONDAIRES									
12	Plus-value pour dépose et pose de pavés	m ²	-	5000	-	3800	4000	5000	5000	8000
13	Plus-value pour fourniture et pose de sable fin pour lit de pose	m ³	-	7000	-	6000	6000	2000	12000	15000
14	Plus-value pour présence d'obstacles (béton ou autres)	ml	-	5000	-	5000	5000	10000	1500	11000
15	Plus-value pour terrain rocheux	ml	-	5000	-	5000	5000	10000	2000	11000
	Extensions de réseau : 250 ≤ DN ≤ 315									
I	ACTIVITES PRINCIPALES									

N°	PRESTATIONS		REPERA (LOT 1)	EGECIB INTER (LOT 2)	ARC ET? (LOT 3)	GBETONDI COMPANY (LOT 4)	LAN-TIB BTP (LOT 5)	RAEPE (LOT 6)	TM & FILS (LOT 7)	VALKO (LOT 8)
1	Fouille (ouverture et fermeture) pour tuyau 250 ≤ DN ≤ 315	ml	-	1800	-	4300	4500	3000	2500	3500
2	Pose de tuyau 250 ≤ DN ≤ 315 y compris les essais de pression, le lavage, la désinfection et le rinçage du réseau	ml	-	1200	-	4400	4500	1500	7000	7000
3	Pose de Té en fonte ou en PVC 250 ≤ DN ≤ 315	u	-	7000	-	5800	6000	6000	6500	15000
4	Pose de robinet vanne 250 ≤ DN ≤ 315	u	-	7000	-	5800	6000	6000	8000	15000
5	Pose de BE 250 ≤ DN ≤ 315	u	-	6000	-	2500	2500	4000	8000	5000
6	Pose de manchon coulissant 250 ≤ DN ≤ 315	u	-	3000	-	3600	3500	4000	8000	8000
7	Pose de bouchon 250 ≤ DN ≤ 315	u	-	3000	-	2000	2000	4000	8000	1500
8	Pose de plaque pleine 250 ≤ DN ≤ 315	u	-	3000	-	2000	2000	4000	30000	5000
9	Plus-value pour raccordement de tuyau posé au réseau existant 250 ≤ DN ≤ 315	ff	-	20000	-	34000	35000	30000	42000	105000
10	Fourniture et mise en place de béton dosé à 250 kg/m ³ pour butées	m ³	-	65000	-	60000	65000	75000	70000	80000
11	Fourniture et mise en place de béton dosé à 250 kg/m ³ pour fabrication de dalle de dimension 40x40 x 20 cm ³ avec tête de bouche à clé moulée destinée au robinet vanne.	m ³	-	65000	-	50000	40000	75000	100000	95000
II	ACTIVITES SECONDAIRES									

N°	PRESTATIONS	REPEFA (LOT 1)	EGECIB INTER (LOT 2)	ARC BTP (LOT 3)	GBETONDI COMPANY (LOT 4)	LAN-TIB BTP (LOT 5)	RAEPE (LOT 6)	TM & FILS (LOT 7)	VALKO (LOT 8)
12	Plus-value pour dépose et pose de pavés	-	5000	-	5000	6000	5000	5000	8000
13	Plus-value pour fourniture et pose de sable fin pour lit de pose	-	7000	-	6000	6000	2000	12000	15000
14	Plus-value pour présence d'obstacles (béton ou autres)	-	5000	-	4800	5000	10000	1500	11000
15	Plus-value pour terrain rocheux	-	5000	-	5000	5000	10000	2000	11000

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission de passation des marchés a adopté le rapport de la sous-commission d'évaluation des offres avec la proposition d'attribution provisoire aux prix unitaires contenus dans le tableau 12.2 avec des délais d'exécution d'un jour par prestation, aux soumissionnaires suivant les lots ci-après :

Désignation	Attributaires	Lots
Sélection de prestataires pour la réalisation des prestations de travaux neufs sur réseau d'eau (branchement et extension de réseau d'eau potable) au profit de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB)	REPERA	1
	EGECIB	2
	ARC BTP	3
	GBETONDI & COMPANY	4
	LAN-TIB BTP	5
	RAEPE BTP	6
	TM ET FILS	7
	VALKO	8

Le Président a clôturé la séance à 11h 30 heures.

Fait à Cotonou, le 19 février 2020

Le Président



Hugues MEHOU

Le Rapporteur



Yvonnick AZANDOSSESSI

Les membres



Sylvie OROUYE



Michel OKE



Ramanou MIGAN

